

La biodiversité à Saint-Michel-sur-Rhône

D'APRÈS LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis 2018, avec les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Parc du Pilat a hiérarchisé, complété et homogénéisé les connaissances naturalistes.

Les données présentées sur ce document ont été recueillies entre janvier 2010 et mars 2021. Elles ne sont pas exhaustives, on ne connaît jamais tout d'un territoire. Elles font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité de chaque commune.

SAINT-MICHEL SUR RHÔNE : FICHE D'IDENTITÉ

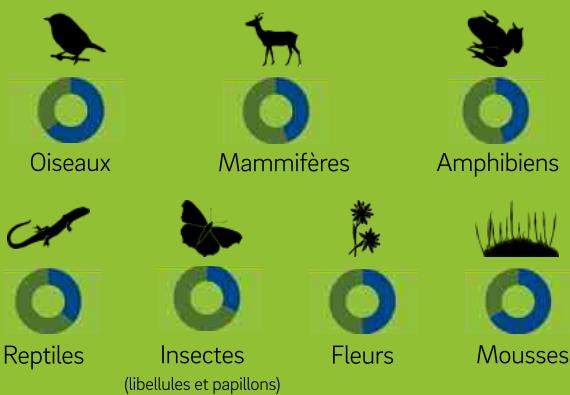
Département de la Loire
Communauté de communes du Pilat rhodanien
Superficie : 5,87 km²
Nombre d'habitants : 841
Altitude minimale et maximale : 140 m - 436 m



DIVERSITÉ DES ESPÈCES CONNUES À SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE

Représentativité des différents groupes d'espèces de la commune (bleu) par rapport aux autres communes du Parc (vert).

Voir détails page suivante.



Une faible proportion représentée ici indique un niveau faible de diversité ou un manque de prospection.

LES CHIFFRES CLÉS

3 401 OBSERVATIONS

529 ESPÈCES DONT

27 MENACÉES

LE MILIEU NATUREL DOMINANT



L'ESPÈCE PHARE

LA GENETTE COMMUNE



LES ESPÈCES À SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE

Les écosystèmes et la biodiversité qui s'y abrite, sont en constante évolution. Ces chiffres sont une photographie à un instant t de ce que l'on connaît sur la commune entre janvier 2010 et mars 2021.

GROUPES D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE D'ESPÈCES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)
Oiseaux	 105 (226)	2 304 (284 791)	24 (63)	652 (60 535)
Mammifères	 22 (70)	83 (12 690)	1 (14)	1 (1 793)
Amphibiens	 6 (15)	32 (3 800)	0 (3)	0 (309)
Reptiles	 4 (19)	7 (4 699)	0 (1)	0 (104)
Insectes	 59 (348)	208 (9 881)	0 (1)	0 (5)
Fleurs	 280 (1 085)	704 (42 485)	2 (26)	68 (849)
Mousses	 54 (251)	63 (2 604)	0 (0)	0 (0)
Total	529 (2 014)	3 401 (360 950)	27 (108)	721 (63 604)

*Les espèces sur liste rouge régionale UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) sont les espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique).

3 ESPÈCES D'INTÉRÊT À SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE

HUPPE FASCIÉE - UPUPA UPOPS

Présente dans le Pilat pour sa période de nidification, son plumage orangé barré de noir et de blanc, sa longue crête sur la tête, son long bec fin rendent la huppe fasciée facilement reconnaissable. Son chant est également unique : houp-houp-houp !



GENETTE COMMUNE - GENETTA GENETTA

Mammifère carnivore nocturne, la genette commune est très discrète. Il est donc difficile de l'observer en milieu naturel, notamment dans les forêts denses qu'elle affectionne. Elle est très territoriale et délimite régulièrement son territoire par des crottiers.



HIBOU GRAND-DUC - BUBO BUBO

Le hibou grand-duc est le plus grand des rapaces nocturnes. Il niche essentiellement dans les falaises et les escarpements rocheux du Pilat : il n'y construit pas de nid, mais dépose ses œufs sur une corniche inaccessible.



ZOOM SUR LES PRAIRIES NATURELLES

Les prairies naturelles présentent des faciès très divers selon leur altitude, leur exposition ou leur utilisation : prairie sèche ou humide, prairie pâturée ou fauchée, elles proposent une diversité floristique accueillante pour un grand nombre d'espèces.

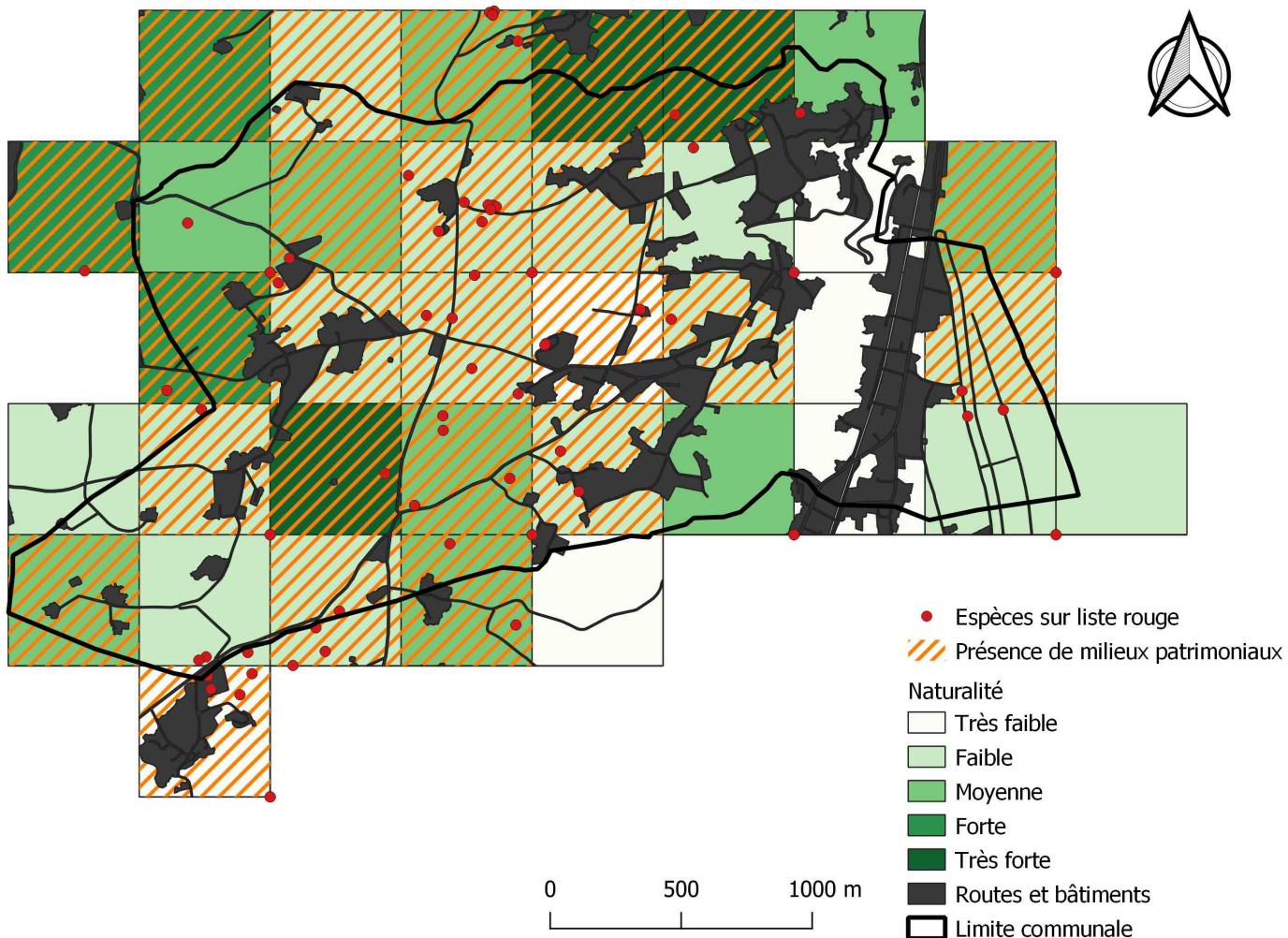
CARTE DU PATRIMOINE NATUREL À SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE

Cette carte a été élaborée à partir de 3 critères :

- Naturalité : dépend du niveau d'anthropisation du milieu
- Milieux patrimoniaux : milieux naturels* rares, exceptionnels et/ou quasiment menacés, vulnérables, en danger d'extinction

- Espèces sur liste rouge : espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique) au niveau régional

.....
*Les milieux naturels sont des espaces homogènes où une association spécifique de



Sources : Données sur l'occupation du sol issues de la carte des habitats naturels du CBNMC (2019), données d'observations issues de Pilat Biodiv' (2021).

Carte réalisée en 2021 par Marion BASSÉ, stagiaire au Parc naturel régional du Pilat.

ATOUTS

Certains milieux de la commune présentent un intérêt écologique pour la biodiversité :

Les **forêts de pentes** montrent une grande naturalité et sont importantes, tant d'un point de vue d'accueil de certaines espèces que des continuités écologiques.

Des **milieux naturels à intérêt écologique fort** (pelouses sèches, landes...) sont encore présents sur la commune.

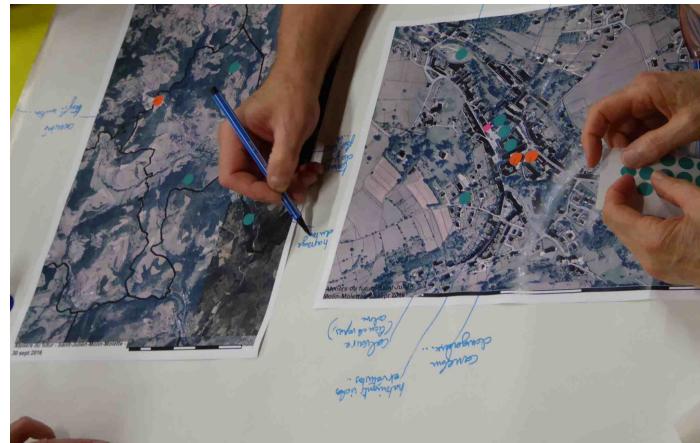
Les **prairies naturelles** représentent une part importante des milieux ouverts agricoles et abritent une diversité floristique importante.

PRESSIONS

Certaines pressions fragilisent la richesse écologique de la commune :

- la destruction de milieux naturels rares tels que pelouses, landes ou forêts de pente au profit de la vigne
- la modification des prairies naturelles par modification des pratiques (fauche plus précoce, fertilisation...) ou disparition au profit des prairies temporaires
- la perte des éléments fixes du paysage : haies, bosquets, mares... essentiels aux continuités écologiques

Le niveau de ces menaces pourrait être défini par un diagnostic détaillé de la commune.



Ateliers participatifs pour construire des projets communaux

PISTES D'ACTIONS

IL EST TEMPS D'AGIR

Certaines pistes d'actions permettent de favoriser et préserver les espèces faunistiques et floristiques ainsi que les milieux naturels présents sur la commune.

- Communication / sensibilisation
ex : articles dans le bulletin municipal
- Gestion des espaces publics et du bâti communal
ex : adapter la gestion des espaces verts au cycle de vie des polliniseurs
- Aménagement du territoire
ex : bien choisir les secteurs d'urbanisation
- Protection d'espaces communaux, via des dispositifs contractuels ou réglementaires
ex : mise en place d'obligations réelles environnementales (contrat incluant des mesures de préservation des milieux)
- Implication des agents communaux
ex : formations
- Implication des acteurs économiques par de l'incitation ou de la communication
ex : intégration de clauses environnementales dans les baux ruraux
- Améliorer en continu les connaissances sur la biodiversité
ex : mieux connaître les abeilles sauvages des espaces verts grâce au suivi photographique des insectes polliniseurs (SPIPoll)

Les services du Parc du Pilat se tiennent à disposition pour initier ces démarches en faveur de la biodiversité.

POUR ALLER PLUS LOIN

SUR LES ESPÈCES

Pilat Biodiv', l'Atlas de la biodiversité du Parc du Pilat - biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

SUR LES MILIEUX NATURELS

Carte des habitats naturels du Pilat - carto.parc-naturel-pilat.fr



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaï 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LOIRE
LE DÉPARTEMENT

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

